

Fiche formation

Intitulé de l'action :

Technicien(ne) entrepreneur en agriculture

Titre professionnel reconnu de niveau 4

Certifié par l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation (UNMFREO)

<p>Public concerné, nombre,</p>	<p>Salariés, demandeurs d'emploi, reconversion professionnelle et poursuites d'études.</p>
<p>Prérequis, modalités d'accès</p>	<p>Conditions d'entrée et prérequis nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire d'un niveau 3 et disposer d'une expérience professionnelle, hors formation initiale dont apprentissage, de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois ou d'avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans. Tout autre profil motivé par ce parcours sera soumis à la commission de dérogation. • La procédure d'admission comprend : <ul style="list-style-type: none"> * Un entretien individuel permettant d'apprécier le degré d'engagement des candidats, les atouts et les freins éventuels et d'évaluer leurs aptitudes et l'adéquation des projets professionnels avec les objectifs de formation. * Un dossier de candidature accompagné des documents administratifs demandés (ex : photocopie du diplôme antérieur, ...) justifiant des pré-requis. Evaluation de l'aisance à l'écrit et à l'oral. • Une fois l'admission du candidat actée, un test de positionnement lui est proposé. Cette évaluation diagnostic permet d'évaluer les pré-acquis. En tenant compte des objectifs de la personne, de ses acquis professionnels et de formation, elle aboutit sur la proposition d'un parcours personnalisé avec possibilité de dispenses pédagogiques et/ou certificatives. • Accessible aux personnes handicapées sur avis médical
	<ul style="list-style-type: none"> • Le « Technicien agricole » s'approprie l'évolution du contexte global et local de l'exploitation agricole. Il adapte la stratégie commerciale à cette évolution et organise la conduite durable des activités. Il réalise et/ou fait réaliser les travaux agricoles. Il produit, collecte et analyse les données techniques, méthodologiques, juridiques, économiques et financières de l'entreprise agricole. Il formule des diagnostics de sa situation. Il anticipe les effets des choix et décisions et élabore des scénarios prospectifs de son évolution.

<p style="text-align: center;">Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Obtention d'un titre de niveau 4</u> <p>Le titre à finalité professionnelle « Technicien(ne) Entrepreneur en Agriculture » est une certification inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) en date du 31 mai 2023 (Arrêté du 7 juin 2023 publié au JO du 16 juin 2023 pour une durée de 5 ans)</p> <p>Formacode : 21054 : Agriculture production végétale</p> <p>Code Diplôme : 46421004</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Ce titre est accessible par la VAE, renseignement auprès de notre établissement ● . Code RNCP : RNCP37612 ● Code NSF 210 : Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture ● Code Rome A 1302 : Contrôle et diagnostic technique en agriculture ● Formacode : 21054 : Agriculture production végétale ● Code Diplôme : 46421004 ● Nomenclature européenne niveau 4 – Code CPF 247829. <p>Le titulaire de la certification de Technicien entrepreneur en agriculture exerce son activité principalement au sein des exploitations agricoles, des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, des entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou encore de services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier...</p> <p>Le technicien entrepreneur participe au management général de l'entreprise agricole. Ses principales activités sont la conduite d'un ou de plusieurs ateliers de production agricole dans une perspective de durabilité, le pilotage et le développement de ce ou ces ateliers de production et/ou de transformation agricole, la gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec le territoire.</p> <p>Le parcours conduisant à la délivrance du titre « Technicien agricole » a pour objectif de préparer des professionnels à <i>participer au management général de l'entreprise agricole</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Acquérir la capacité pour l'installation en agriculture</i> ● <i>Travailler sur les compétences du chef d'exploitation</i> ● <i>Développer son expérience professionnelle</i> ● <i>Acquérir le niveau 4 pour l'installation en agriculture</i>
<p style="text-align: center;">Contenu de la formation</p>	<p><u>Contenu de la formation en 3 blocs de compétences :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Bloc 1</u> : Coordination, conduite durable et développement des activités agricoles de l'entreprise ● <u>Bloc 2</u> : Gestion des relations, de la situation économique et financière de l'entreprise agricole ● <u>Bloc 3</u> : Entrepreneuriat <p>Validation de Certiphyto et CACES A</p>
<p style="text-align: center;">Modalités pédagogiques</p>	<p><u>Moyens pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Une équipe pédagogique EXPERTE pour assurer la formation «Technicien(ne) entrepreneur en agriculture » ● L'animation de la formation est réalisée par des formateurs spécialistes du domaine de l'agriculture et titulaires des attestations et certificats nécessaires à la réalisation de formations.

	<ul style="list-style-type: none"> ● L'animation de la formation est effectuée en totale conformité avec le référentiel pédagogique de l'organisme certificateur délivrant ce diplôme. ● La lisibilité de la formation est appliquée à travers un référentiel de formation détaillé et précis <p>● <u>Outils pédagogiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Salles de cours équipées et dédiées à cette formation</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Tableaux, vidéoprojecteurs disponibles dans toutes les salles - Réseau informatique accessible dans toutes les salles de l'établissement (connexion internet haut débit), salle informatique, bâtiments et matériel conforme à la réglementation ● <u>Matériels et installations spécifiques</u> : sur le site de la MFR ou sur des exploitations de proximité (commune de VERCEL) : le transport éventuel est assuré par la MFR <p><u>Métiers de l'agriculture et de l'élevage : découverte, présentation et utilisation éventuelle suivant la législation en vigueur des matériels suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériel nécessaire à l'approche du troupeau et de la manipulation - Matériel nécessaire à l'utilisation des différents outils (Equipements de protection individuelle) - Matériel automoteur et manuel utilisé sur les exploitations agricoles - Atelier de travail appartenant à l'établissement de formation : soudure, affûtage... <ul style="list-style-type: none"> ● <u>Modalités :</u> Uniquement en présentiel ● <u>Stage en entreprise</u>
<p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Contrôler la conduite durable de l'activité agricole et à en formuler un diagnostic ● Proposer des voies d'amélioration et/ou de développement de l'activité agricole adaptées à l'évolution du contexte et du marché ● Réaliser l'activité agricole de production de biens ou de services ● Participer aux collectifs de travail et d'échanges de l'entreprise agricole ● Gérer la situation économique et financière de l'entreprise agricole ● Formuler des diagnostics globaux de l'entreprise agricole ● Proposer des scénarios d'évolution de l'entreprise agricole
<p>Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Durée :</u> ● Parcours 1an : 1200 h : 626 h de présentiel au centre de formation et 574 h en entreprise. ● Parcours 2 ans : 2845 h : 1161 h de présentiel et 1764 h en entreprise ● 35 heures par semaine ● Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (avec une pause à 10 heures et 15 heures) sauf le lundi début à 10h 10 et vendredi fin à 16h30
<p>Dates</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Suivant calendrier de l'établissement ou commande spécifique d'un financeur ● 1 seule session par an avec possibilité d'entrée en cours de formation après validation de parcours par la responsable de formation, nous consulter.
<p>Lieu(x)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● <u>Lieu</u> : Maison Familiale Rurale de Vercel, 36 rue de Jésus 25530 Vercel 03 81 56 39 40 – mfr.vercel@mfr.asso.fr ● <u>Références de l'établissement</u> : N° de Déclaration d'Existence : 43250148225 – N° Siret : 77835631100010 - Statut juridique : Association loi 1901 – N° Déclaration à la Préfecture : 2006-2403-01496 – Organisme référencé qualité. ● Etablissement permettant l'accès aux personnes handicapées

Coût par participant	Tarif ne comprenant pas en compte les aides à la restauration par les OPCO				
		½ pension apprenti	Cotisations animations	Total ½ pension apprenti	Interne
	TEA 1	793 €	30 €	823 €	1590 €
TEA 2	1098 €	30	1198 €	2201€	
	<p>Les voyages d'étude feront l'objet d'actions de financement par les jeunes, la famille complétant au besoin Règlement : prélèvement mensuel, chèques, espèces...</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Formation : 7512 € (Etablissement non soumis à la TVA) ● Repas possible en restauration scolaire : nous consulter ● Internat possible en pension complète : nous consulter ● Salle de repos disponible gratuite : Chauffée avec micro-ondes et réfrigérateur à disposition pour un repas tiré du sac ● Parking : Gratuit à disposition ● Navette gratuite possible pour les stagiaires utilisant le train : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge le lundi à 08 heures 30 en gare de Valdahon pour accéder à la MFR - Départ le vendredi à 16 heures 30 de la MFR pour un retour en gare à Valdahon. 				
Responsable de l'action, Contact	<ul style="list-style-type: none"> ● Nom, Prénom du responsable de l'action : Mme CLEMENT Christelle christelle.clement@mfr.asso.fr 0381563940 				
Formateurs, animateurs et intervenants	CLEMENT Christelle - AMIOT Clémence – PIERRE Florence – MANZANO Sandrine – MONNEY Marion - VIENE Marine – BLONDON Yann – TONNIN Christian – VINCENT Sofiane – TAILLARD Didier – GOGUEL Bernadette- IANUTOLO Damien- GLEJZER Jean Pierre				
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Sur le centre de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan est fait chaque début et fin de semaine par le coordinateur - Les stagiaires émargent tous les jours une feuille de présence - Des tutorats sont programmés par les encadrants - Les intervenants – formateurs émargent le présentiel des stagiaires ● En entreprise : <ul style="list-style-type: none"> - Des émargements journaliers sont mis en place. - Une visite est faite par l'OF auprès du tuteur et un bilan est établi. ● En fin de formation : <ul style="list-style-type: none"> - Le stagiaire bénéficiera d'un ensemble de documents retraçant : <ul style="list-style-type: none"> - Un bilan de son parcours - Les attestations et diplômes validés au cours de son cursus de formation ● A l'issue de la formation : <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi des candidats est réalisé à 6 mois et 1 an. et 5ans pour le renouvellement du titre. 				
Evaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ● Examen : <ul style="list-style-type: none"> ● Evaluations en cours de qualification ● Evaluations en fin du parcours de qualification ● Validation du Titre Certification Technicien(ne) entrepreneur en agriculture(niveau 4) de l'UNION des MFR, reconnu par le RNCP ● Validation indépendante de Bloc de compétences ● Fin de l'action : <ul style="list-style-type: none"> ● Evaluation de la prestation de formation « à chaud » (tour de table et bilan écrit). 				

	<ul style="list-style-type: none">• Evaluation des acquis au regard des objectifs attendus « à froid »
Passerelles et débouchés possibles	<ul style="list-style-type: none">• Exploitations agricoles individuelles ou sociétaires• Services de remplacement à destination des agriculteurs-trices,• Services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance... <p><u>Poursuites d'études</u> : CS et BTS dans le domaine agricole</p>